

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC



[2026-058] FOURNITURE ET POSE D'UN ÉVIER DANS LE LOCAL COUTURE

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 24 septembre 2026.

Présents : Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Brigitte ÉTHORÉ, Erwann GRANDIN, Yannick GUEGAN, Jean-Philippe GUEGUEN, Christiane JOUBIOUX, Konstantina KYRIAKI, Anthony LE CORFF, Denise LE MER, Olivier PARCOLLET, Pauline GUILLON, Isabelle MARTIN, Virginie CAILLOT.

Excusé : Michel LE MERCIER (pouvoir Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD).

Absent : Julien KERVEADOU.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
15	13	8	1	14

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUEGUEN.

Madame Konstantina KYRIAKI, intéressée à l'affaire, ne prend pas part au débat ni au vote et quitte la salle avant l'examen de la présente délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission Bâtiment en date du 17 septembre 2026,
Considérant le souhait de procéder à la fourniture et à la pose d'un évier dans le salon de couture situé 16 rue Nationale afin de permettre une utilisation fonctionnelle des locaux,

Un devis de l'entreprise LD Solutions a été présenté pour la fourniture et la pose d'un évier, pour un montant de 602,83 € TTC. La commission Bâtiment propose de retenir cette offre.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

- Approuve le devis de l'entreprise LD Solutions relatif à la fourniture et à la pose d'un évier dans le salon de couture situé 16 rue Nationale, pour un montant de 602,83 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

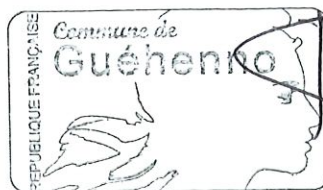
Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 056-215600719-20261001-2026_58-DE

Pour	13
Contre	/
Abstention	/
Non votant	1

Le Maire de Guéhenno,
Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD



Le secrétaire de séance,
Jean-Philippe GUEGUEN